Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213501489-20260321-2026_014-DE

014-21.03.2026

# COMMUNE DE LANRIGAN
## (Ille et Vilaine)
## Extrait du registre des délibérations
---

**Séance du 21 mars 2026**

Convocation affichée et envoyée : le 16 mars 2026

L'an **deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars,** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien DELABROISE, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs DELABROISE Sébastien, LEMUR Karine, ARNAL Bruno, COUVERT Magali, SIRET Philippe, BLANCHARD Aurélie, LEPRIZE Christophe, COTARD Irina, RAVET Raymond, FOUCOUT Viviane, GENU Thierry

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance** : Mme Irina COTARD

**014-21.03.2026 Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Centre de Secours de Combourg (S.I.C.S.C.)**

M. le Maire présente le S.I.C.S.C. et explique le rôle des délégués au sein de syndicat, celui-ci étant délégué titulaire durant la dernière mandature.

Suite à cette présentation, M. le Maire indique que le Conseil Municipal doit désigné un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e).

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **DESIGNE** Madame Karine LEMUR, Déléguée titulaire au sein du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Centre de Secours de Combourg (S.I.C.S.C.) ;
- **DESIGNE** Madame Aurélie BLANCHARD, Déléguée suppléante au sein du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Centre de Secours de Combourg (S.I.C.S.C.) ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
COTARD Irina

Le Maire
DELABROISE Sébastien